

Projet d'ombrières agrivoltaïques et d'irrigation du Quercy (des Causses du Quercy au Quercy blanc)

Livret de concertation Etape 2

Volume 1

- ✓ Planches des ateliers de co-construction du 5, 7 et 12 juillet 2022
- ✓ Grilles de participation (Pour recueillir vos questions, remarques et propositions)

Ce livret est le vôtre



TSE
AGRI PV



Votre participation

TSE souhaite que son projet se construise en concertation avec le territoire.

Aussi, nous vous invitons à transmettre vos expressions par écrit afin d'éviter de déformer vos questions, remarques et propositions.

Pour vous aider, vous avez à votre disposition :

- Des panneaux d'information
- Des livrets de concertation
- Des ateliers de co-construction

Les livrets de concertation

Les livrets de concertation étape 1 (volumes 1 et 2) sont disponibles dans votre mairie ou sur demande à concertation@acceptablesavenir.eu

Ces livrets présentent l'ensemble du projet et permettent de vous exprimer sur :

- **Agrivoltaïsme**
- **Localisation du projet d'ombrières**
- **L'environnement**
- **Le paysage**
- **Les autres éléments et enjeux en réflexion**
- **Les réponses aux questions fréquentes concernant le photovoltaïque**

Aujourd'hui vous avez à votre disposition un livret de concertation étape 2 (volume 1) également disponible sur demande à concertation@acceptablesavenir.eu ou dans votre mairie. Ce livret présente et permet de vous exprimer sur :

- **Localisation des ombrières en projet (p. 3 à 28)**
- **Le paysage (p. 29 à 34)**
- **La vie du projet dans le territoire (p. 35 à 36)**

Nous vous invitons à remplir vos livrets de concertation et à nous les transmettre avant le 21 aout 2022 :

- par mail à concertation@acceptablesavenir.eu
- ou par courrier à : *Acceptables Avenir, 20 rue Hermès, 31520 Ramonville Saint-Agne*
- ou en les déposant en mairie

Pour suivre votre participation

Afin de tracer vos questions et suggestions, nous vous proposons de renseigner le tableau ci-dessous et de conserver cette fiche pour suivre votre participation

<i>Vous êtes</i>	Élu-e <input type="checkbox"/>	Citoyen-ne <input type="checkbox"/>	Voisin-e <input type="checkbox"/>	Agriculteur-riche <input type="checkbox"/>
-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------	--

<i>Votre département</i> (Tarn-et-Garonne ; Lot-et-Garonne ; Lot)	
--	--

<i>Votre code: (2 lettre, 3 chiffres)</i>	
--	--

OU

<i>Nom</i>	
<i>Adresse mail</i>	
<i>Tel</i>	
<i>J'accepte que mes données soient utilisées par Acceptables Avenir dans le cadre du projet selon sa politique de confidentialité (*)</i>	<i>signature</i>

Pourquoi être identifié?

La concertation est ouverte et transparente.

- Un identifiant facilite le suivi de vos informations tout au long du projet.
- **Vous pouvez être informé directement des prochains évènements autour de ce projet.**

(*) UTILISATION ET TRANSMISSION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Durées de stockage de vos données

Les données personnelles en notre possession sont conservés indéfiniment.

Les droits que vous avez sur vos données

Vous pouvez demander la suppression de ces données personnelles de nos bases en nous envoyant un courriel à l'adresse info@acceptablesavenir.eu

Transmission de vos données personnelles

En aucun cas les données personnelles que nous possédons vous concernant ne sont vendues, transmises ou échangées, à quelque personne ou entité, à des fins commerciales et/ou de marketing.

Informations de contact

Si vous souhaitez exercer votre droit à la modification, à la consultation, ou à la suppression de vos données personnelles, merci de le faire par mail à l'adresse info@acceptablesavenir.eu

Procédures mises en œuvre en cas de fuite de données

Conformément à la procédure prévue par le règlement général sur la protection des données en cas de fuite ou d'anomalie concernant les données personnelles en notre possession, nous informerons les autorités compétentes (CNIL), et vous avertirons de la nature des données ayant fuitées et la nature du risque qui peut être engendrée si cela peut entamer vos droits et libertés (données sensibles) dans un délai maximal de 72 heures après constat du problème.

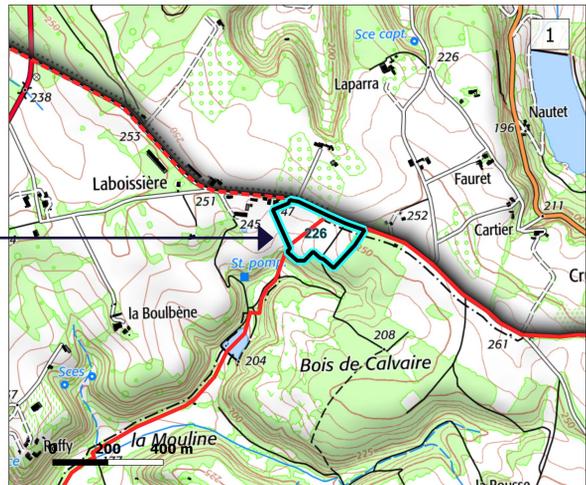
Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Communes d'Anthé et Montaignu-de-Quercy



- Limite communale
- Parcelle en étude*
- Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières.
L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.

Numéro de la parcelle



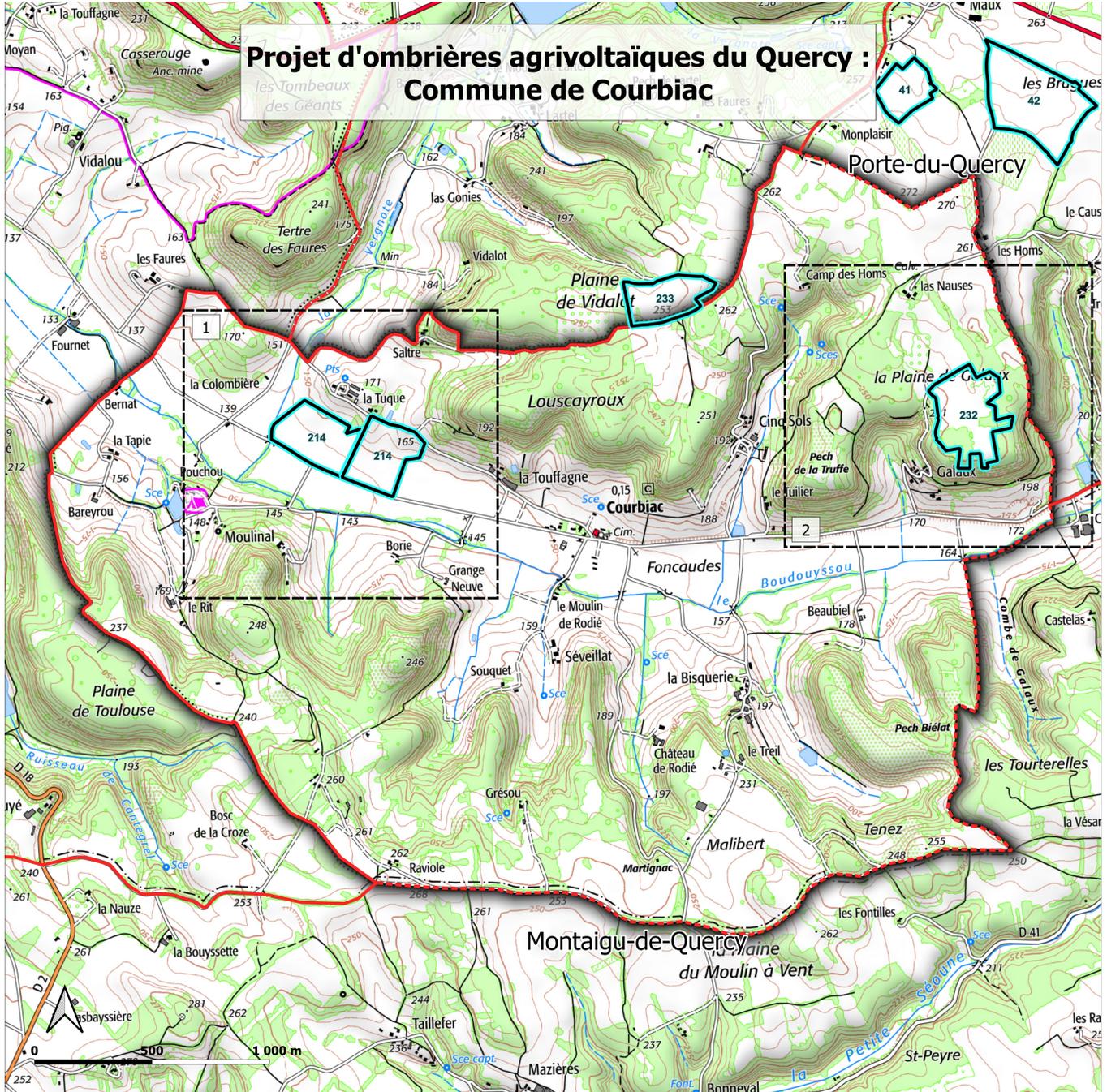
Votre expression

Localisation : Commune d'Anthé (47)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

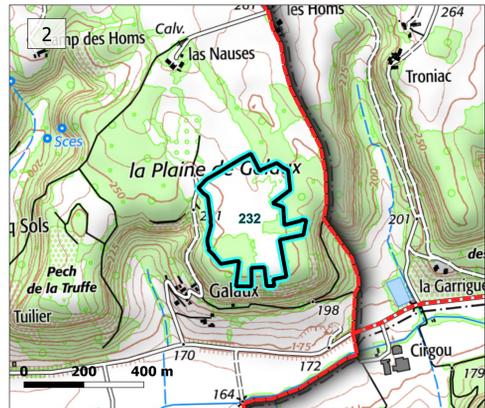
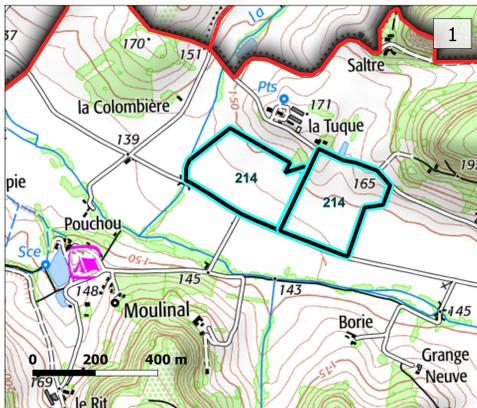
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Commune de Courbiac



-  Limite communale
-  Parcelle en étude*
-  Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières.
L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



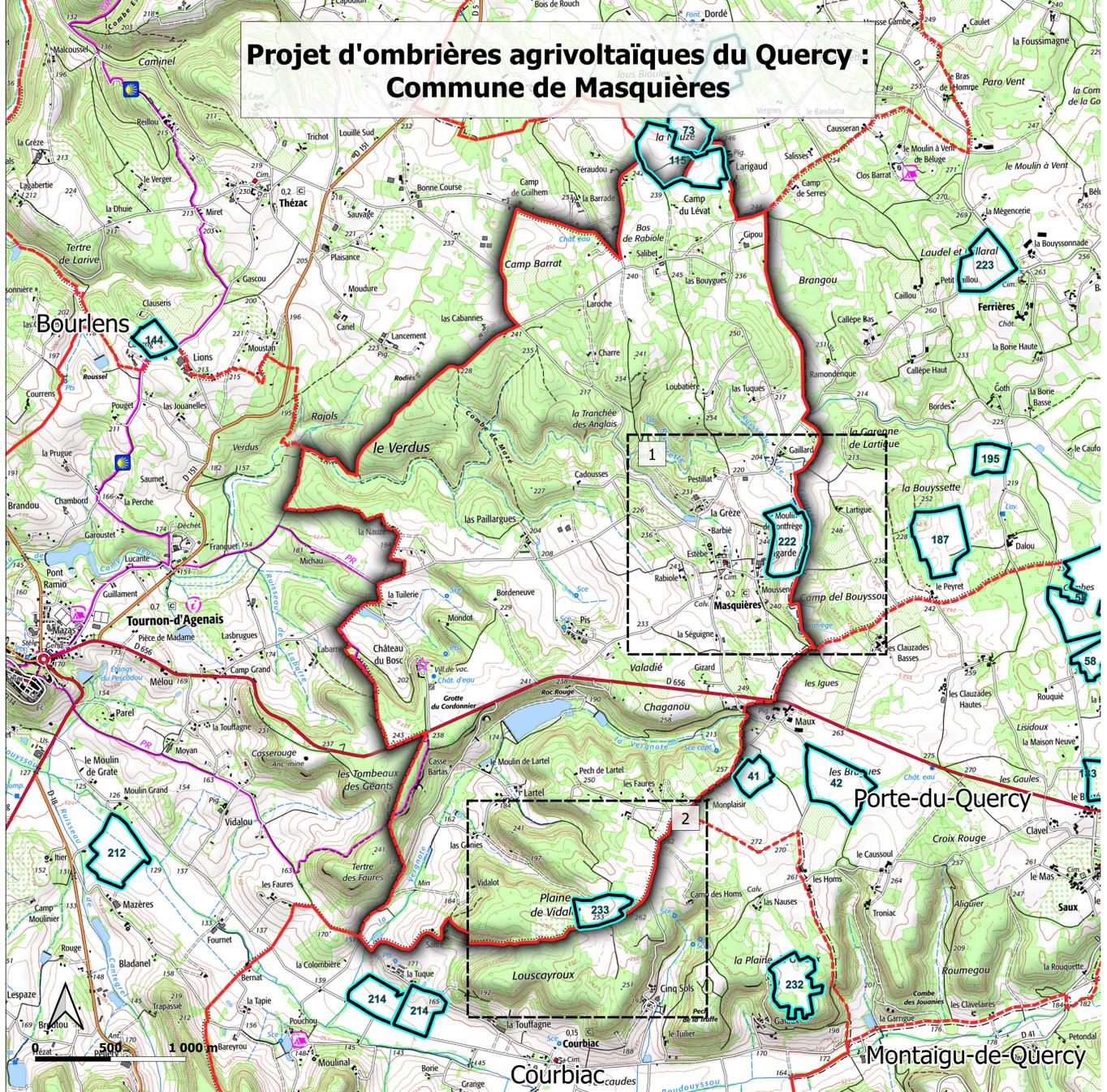
Votre expression

Localisation : Commune de Courbiac (47)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

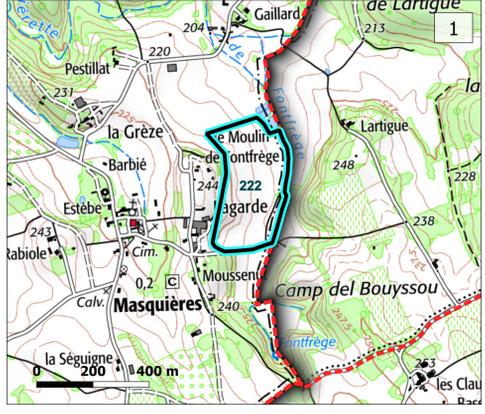
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Commune de Masquières



-  Limite communale
-  Parcelle en étude*
-  Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières. L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



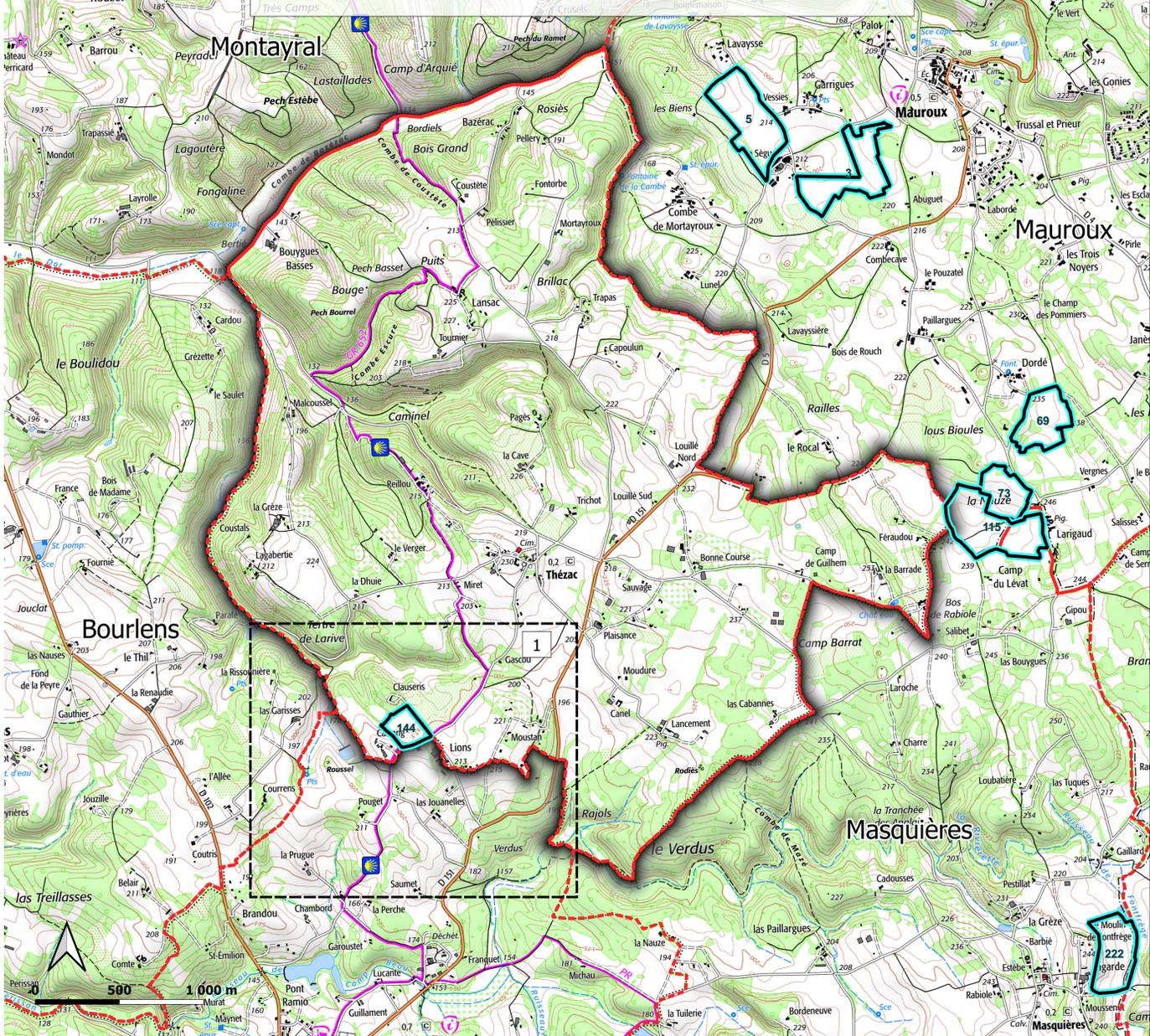
Votre expression

Localisation : Commune de Masquières (47)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

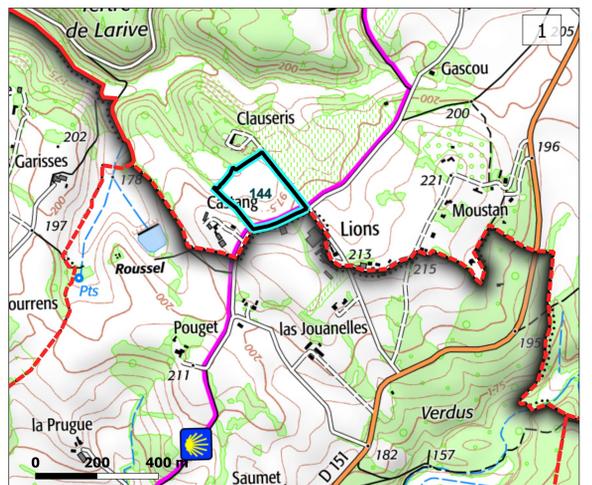
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Commune de Thézac



- Limite communale
- Parcelle en étude*
- Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières. L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



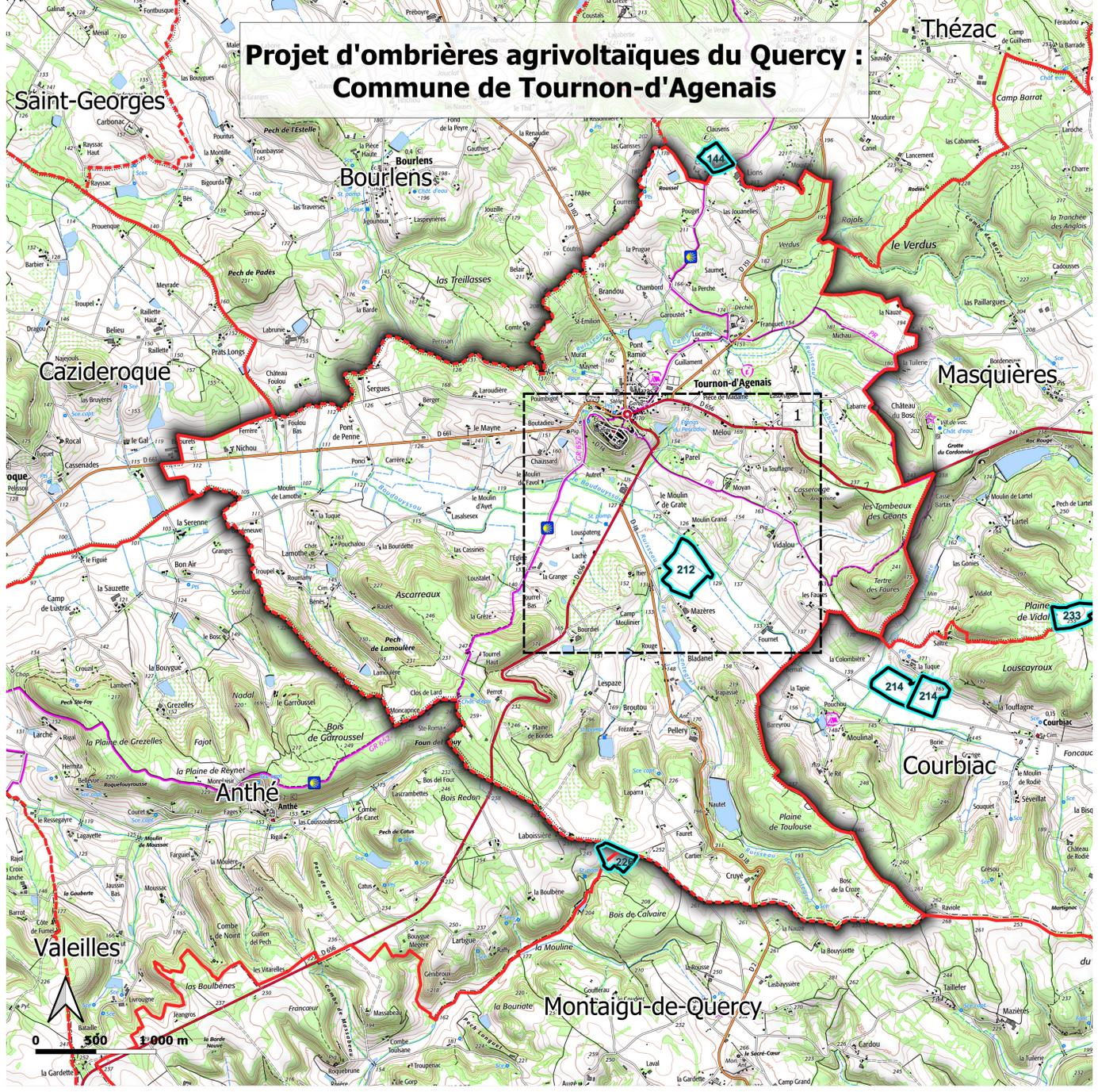
Votre expression

Localisation : Commune de Thézac (47)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

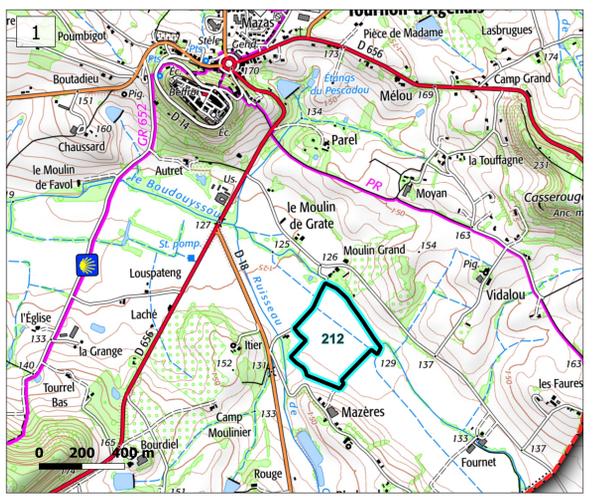
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrrières agrivoltaïques du Quercy : Commune de Tournon-d'Agenais



-  Limite communale
-  Parcelle en étude*
-  Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrrières.
L'implantation des ombrrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



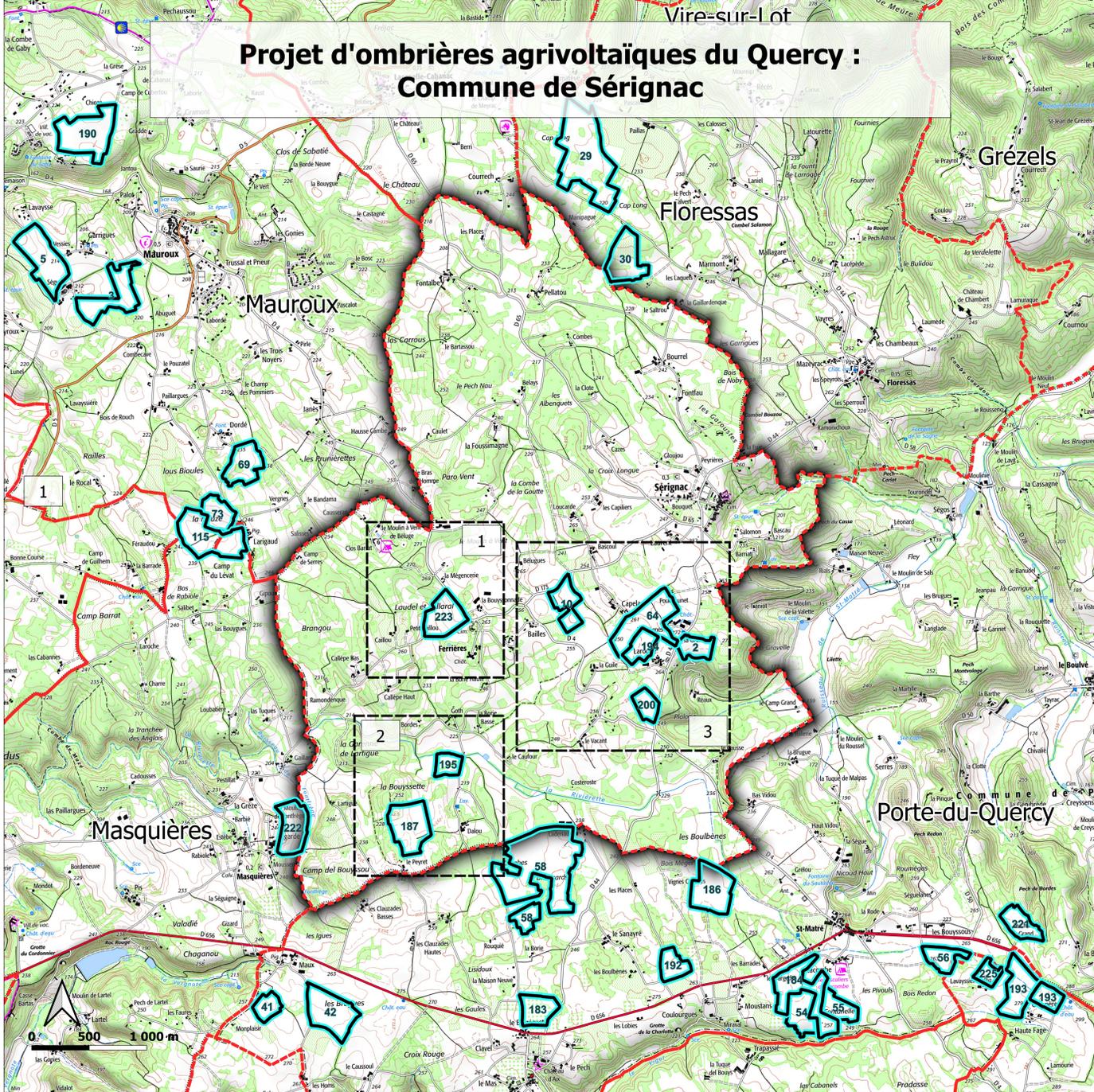
Votre expression

Localisation : Commune de Tournon d'Agenais (47)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

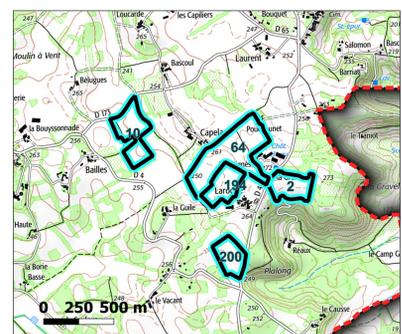
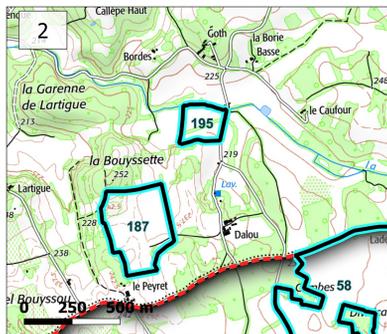
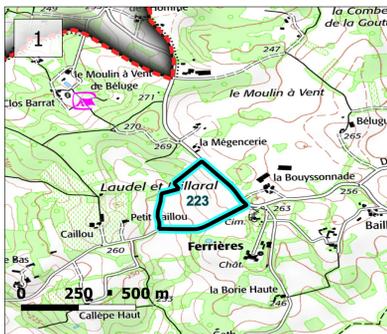
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Commune de Sérignac



-  Limite communale
-  Parcelle en étude*
-  Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières. L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



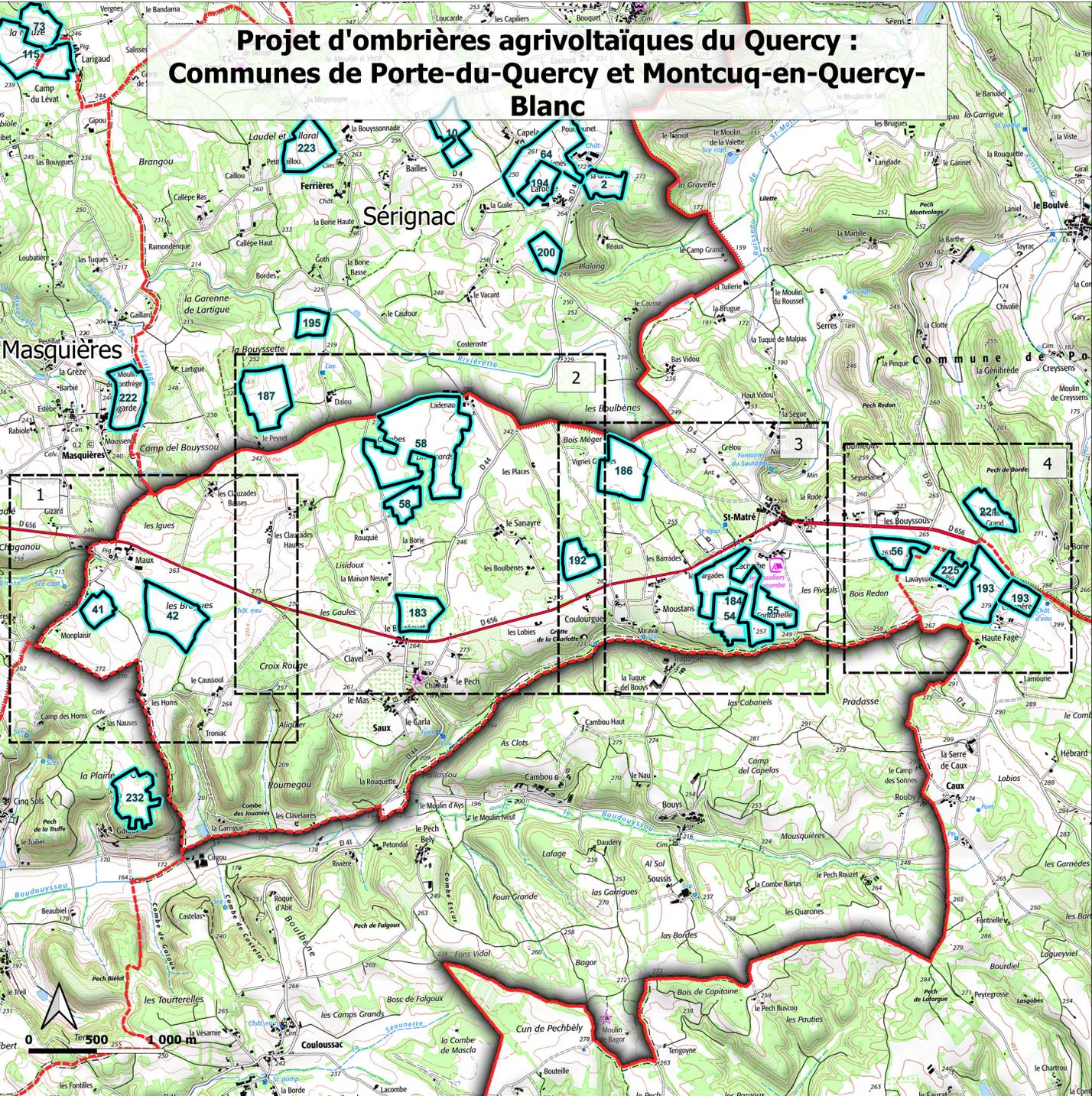
Votre expression

Localisation : Commune de Sérignac (46)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

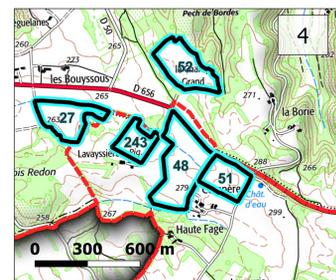
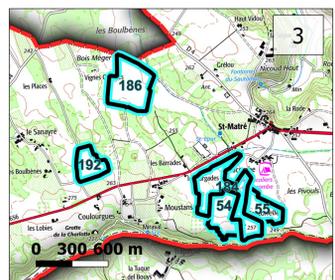
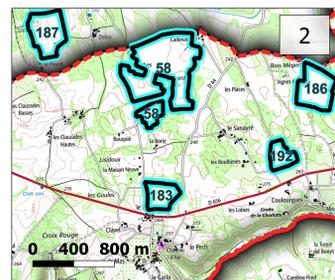
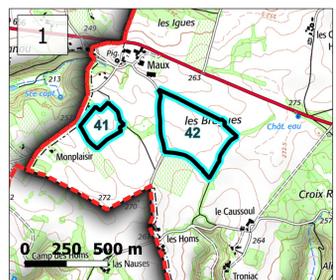
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Communes de Porte-du-Quercy et Montcuq-en-Quercy-Blanc



-  Limite communale
-  Parcelle en étude*
-  Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières.
L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.

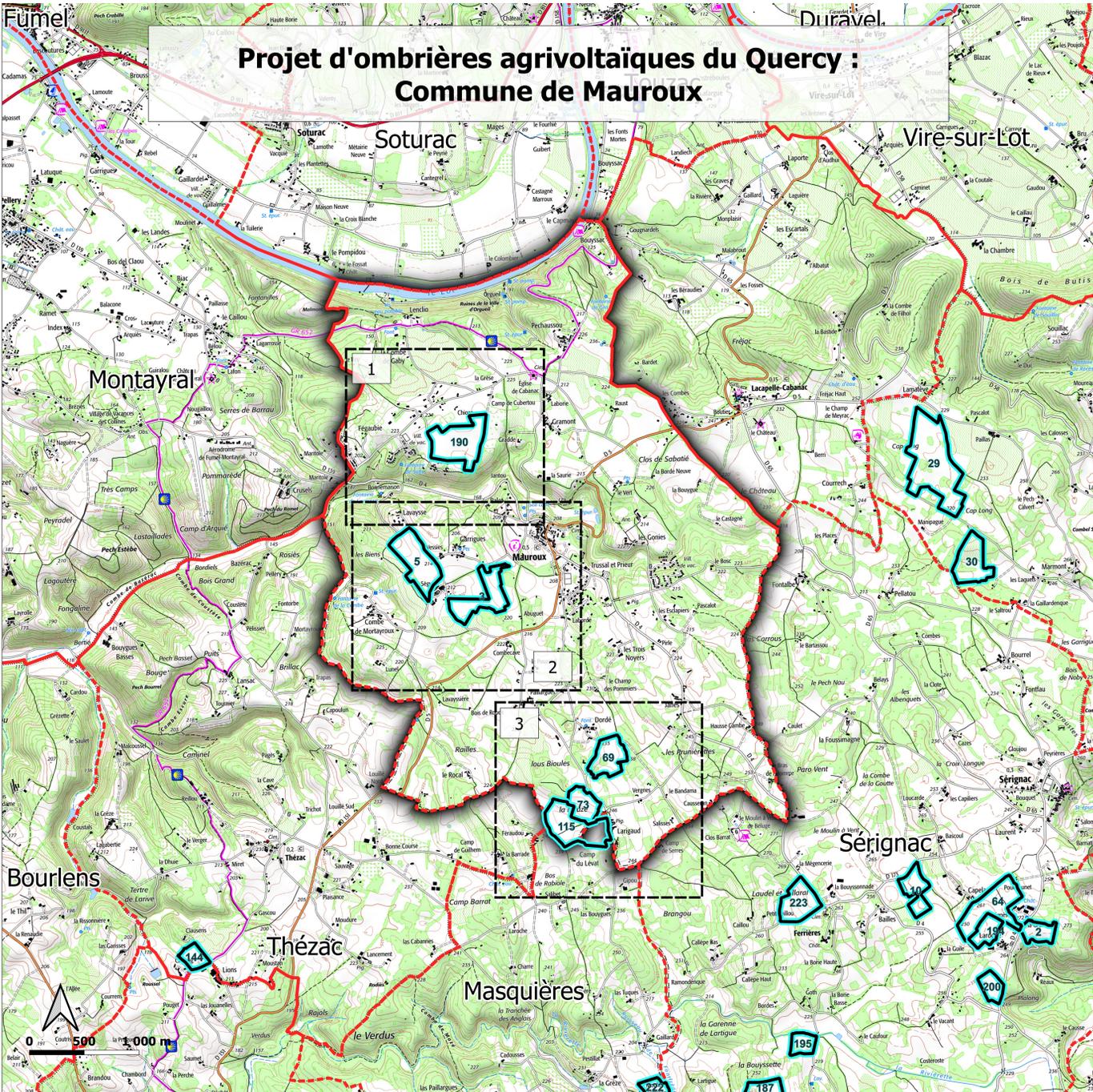


Votre expression

Localisation : Communes de Porte-du-Quercy et
Montcuq-en-Quercy-Blanc (46)

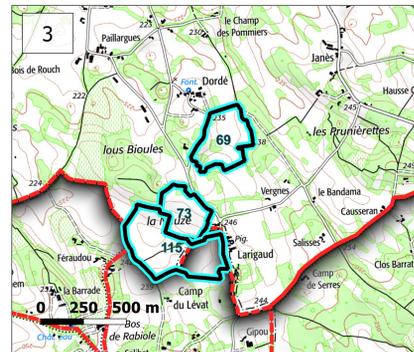
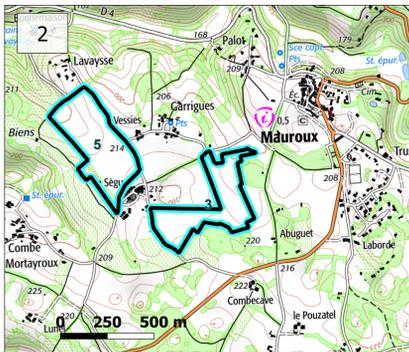
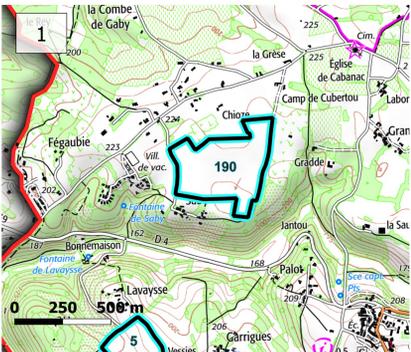
Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

Questions	
Remarques	
Propositions	



- Limite communale
- Parcelle en étude*
- Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières.
L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



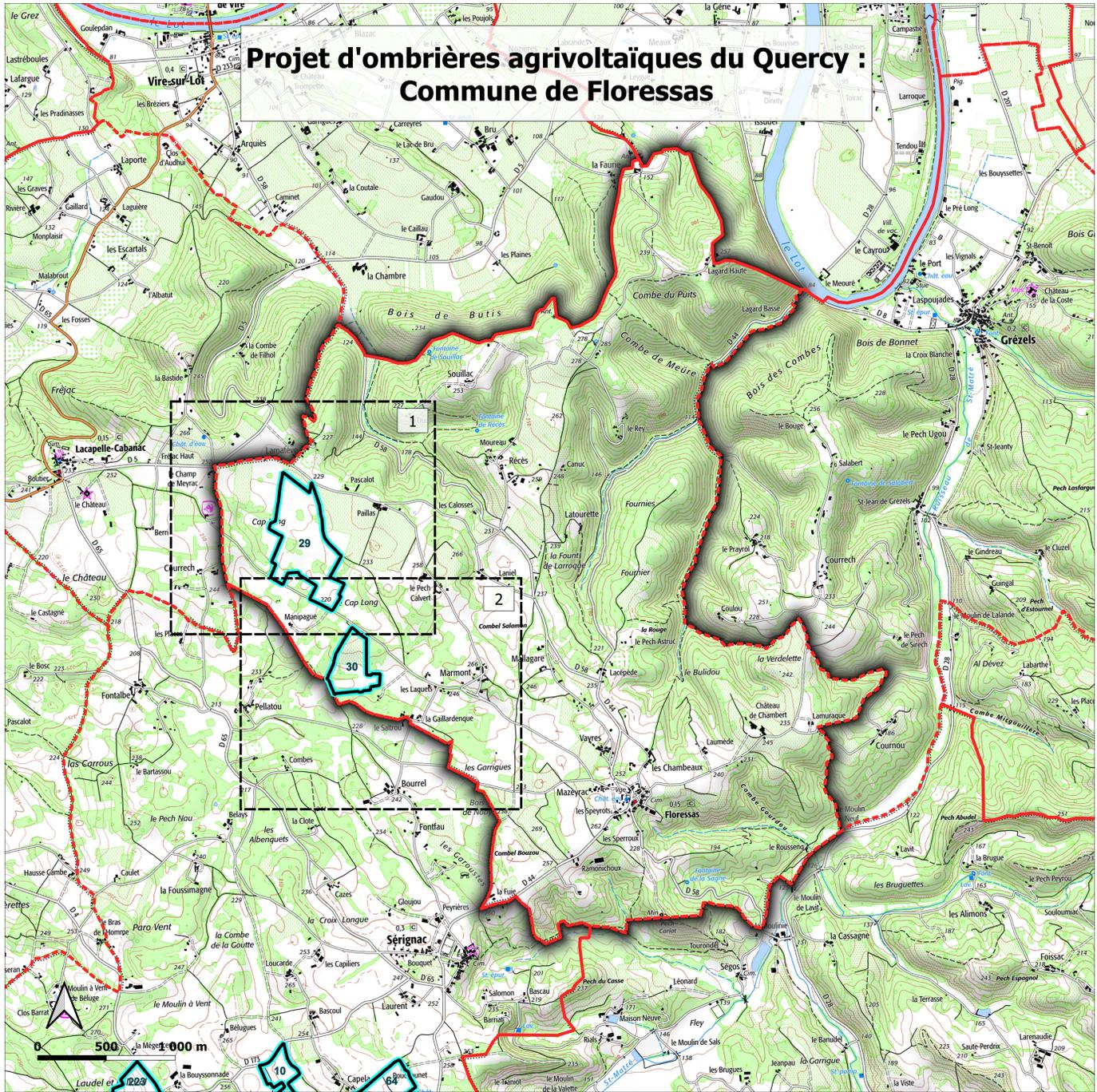
Votre expression

Localisation : Commune de Mauroux (46)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

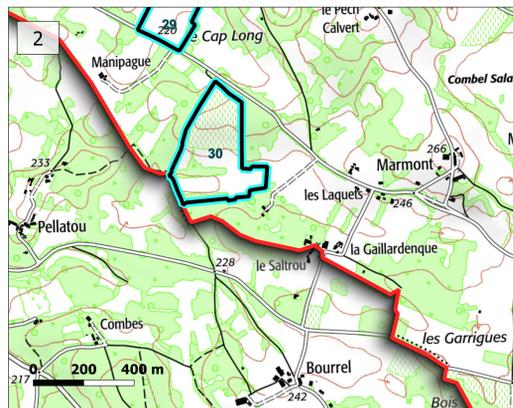
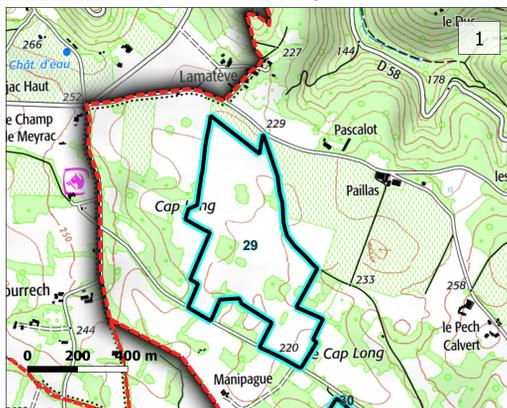
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Commune de Floressas



-  Limite communale
-  Parcelle en étude*
-  Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières.
L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



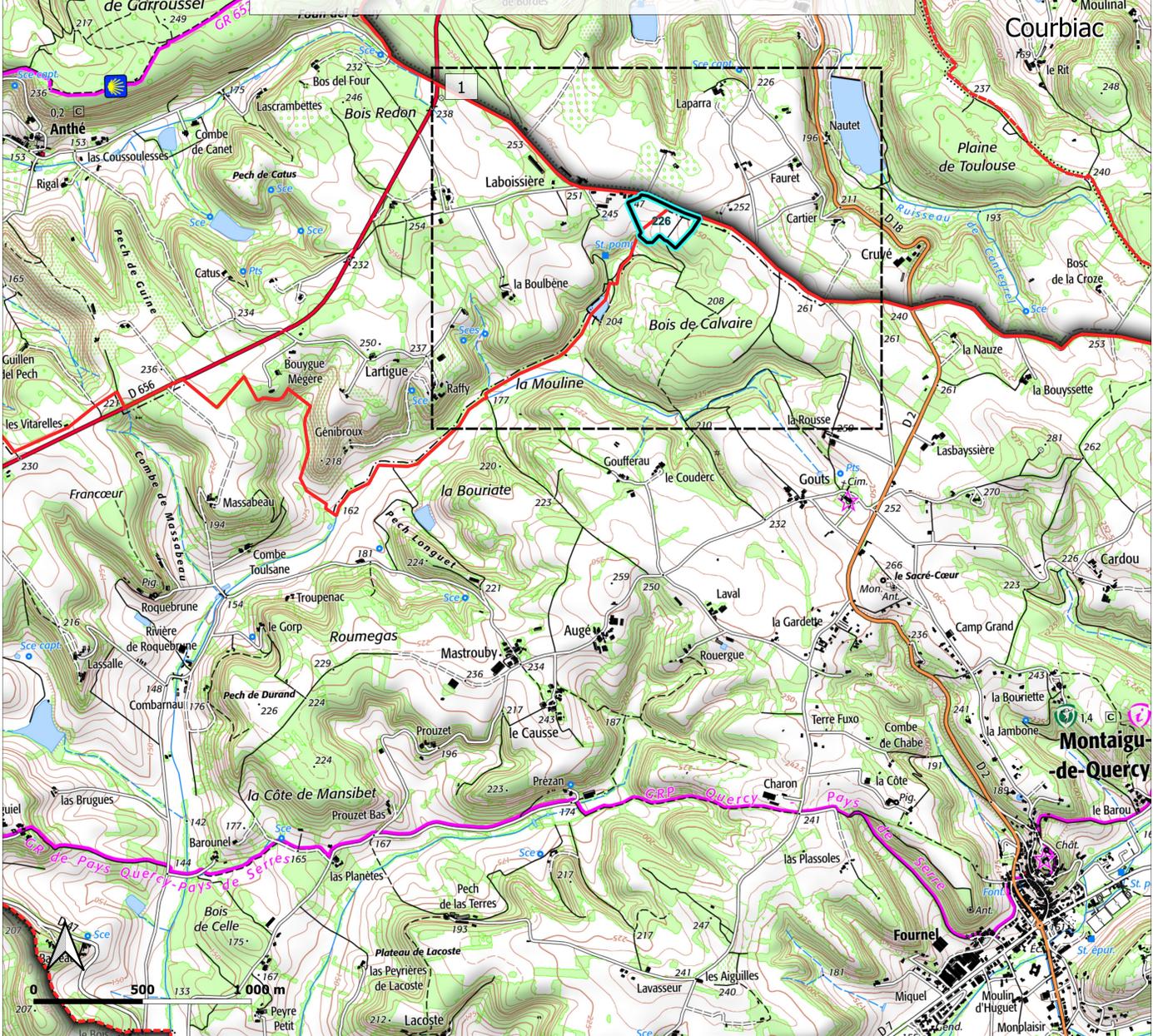
Votre expression

Localisation : Commune de Floressas (46)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

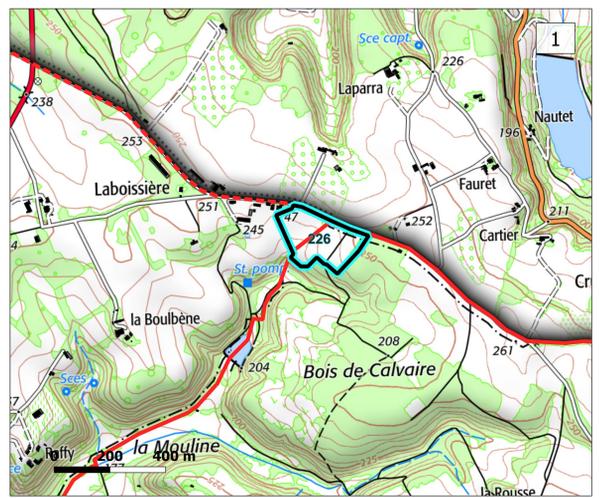
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Communes d'Anthé et Montaigu-de-Quercy



- Limite communale
- Parcelle en étude*
- Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières.
L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



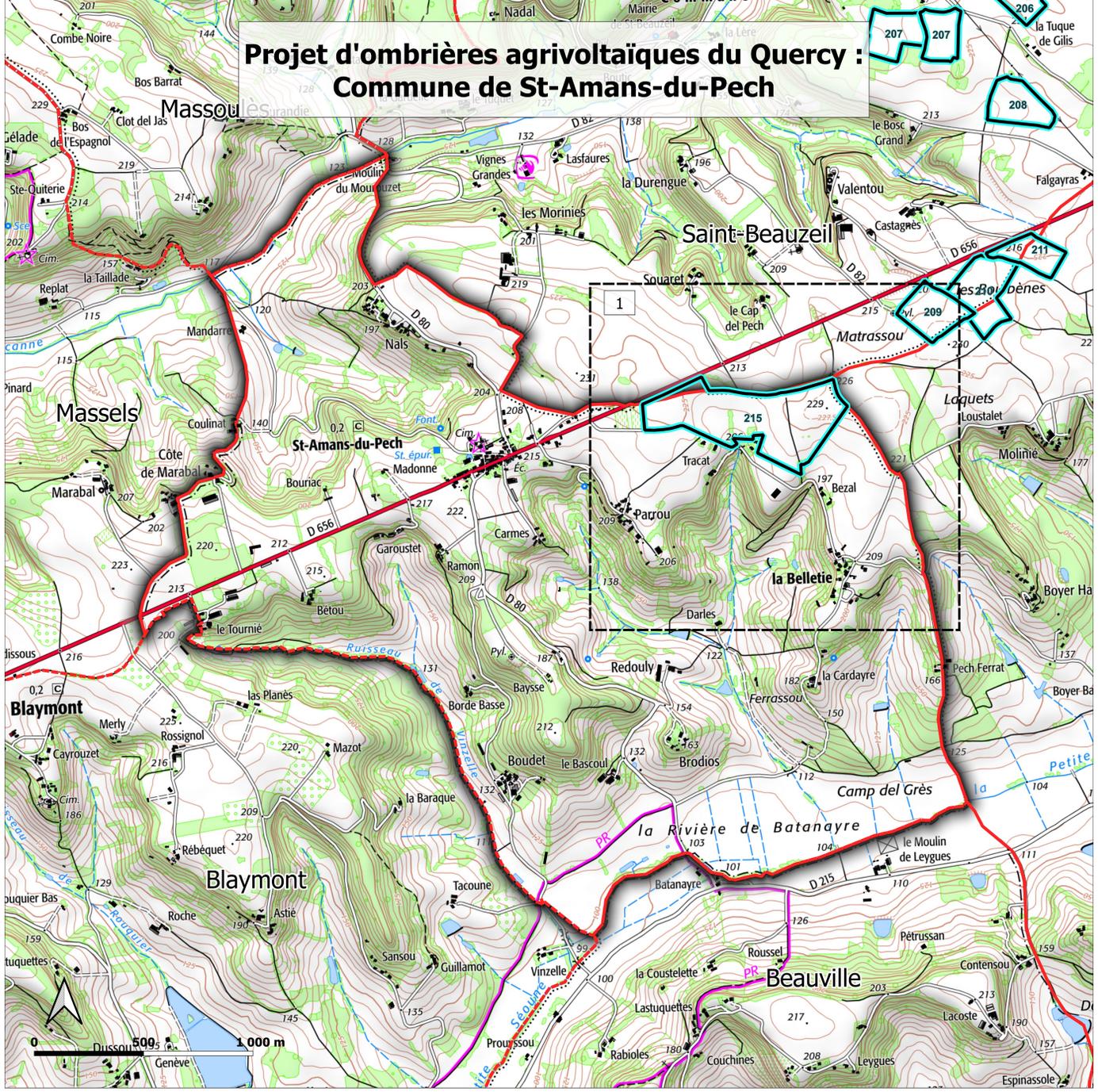
Votre expression

Localisation : Commune de Montaignu-de-Quercy (82)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

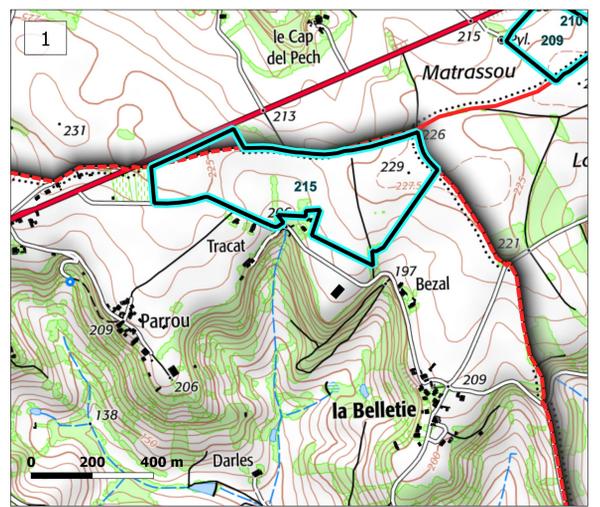
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Commune de St-Amans-du-Pech



- Limite communale
- Parcelle en étude*
- Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières.
L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



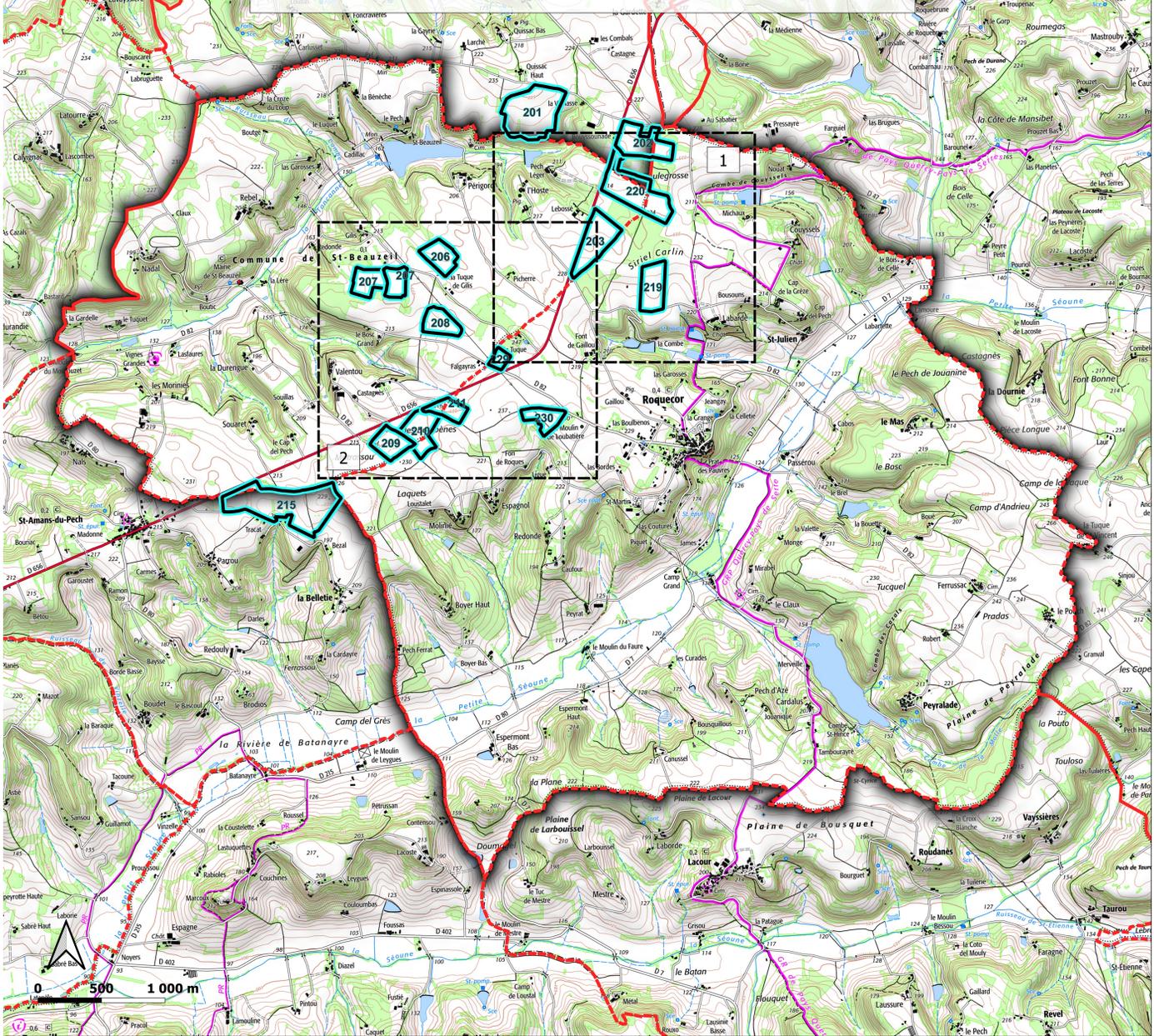
Votre expression

**Localisation : Commune de Saint-Amans-du-Pech
(82)**

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

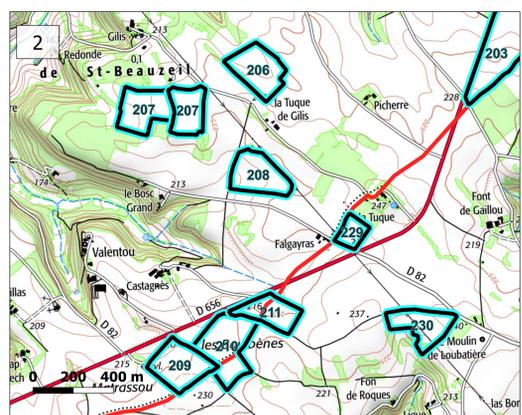
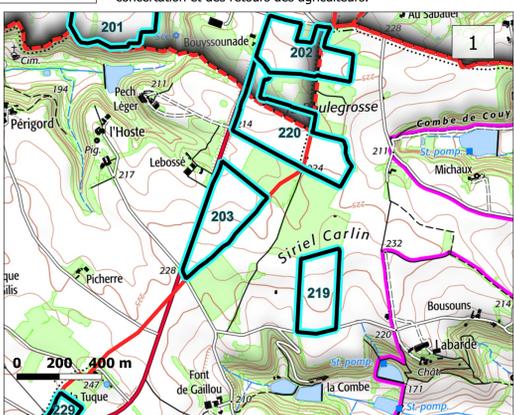
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Communes de St-Beauzeil et Roquecor



- Limite communale
- Parcelle en étude*
- Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières. L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



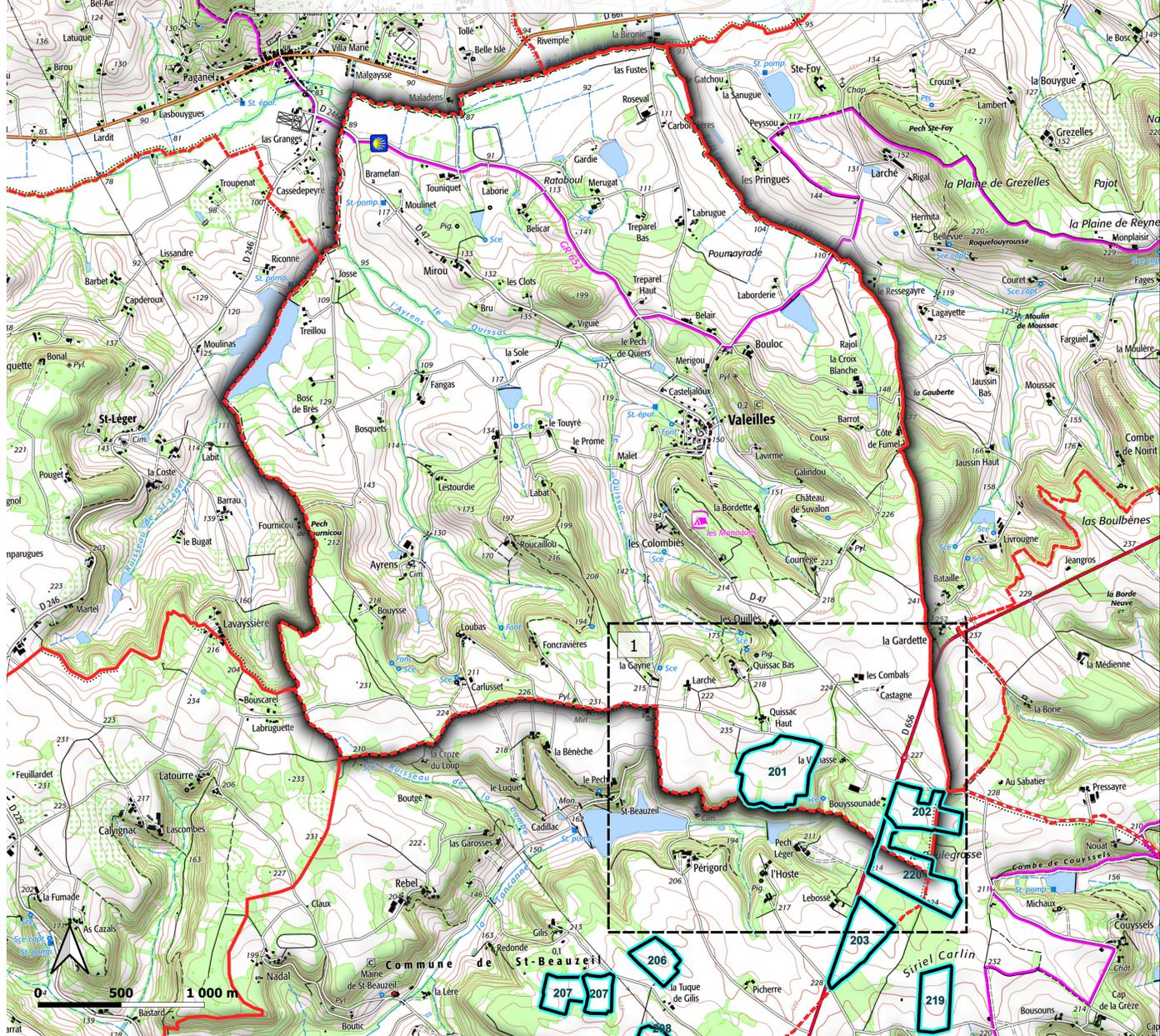
Votre expression

Localisation : Communes de Saint-Beauzeil et Roquecor (82)

Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

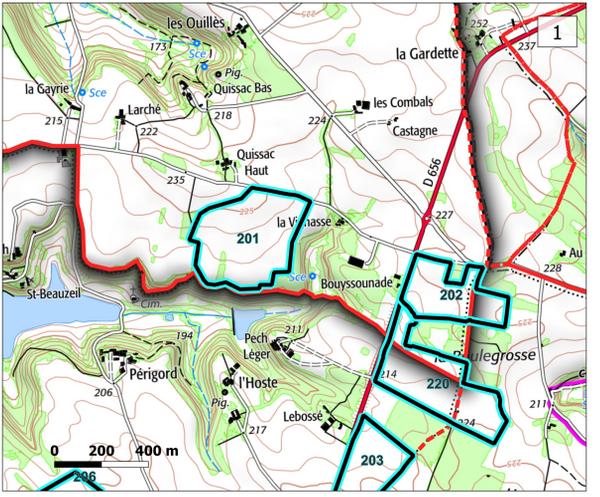
Questions	
Remarques	
Propositions	

Projet d'ombrières agrivoltaïques du Quercy : Commune de Valeilles



-  Limite communale
-  Parcelle en étude*
-  Bâtiment

*Les parcelles en étude correspondent aux parcelles du projet susceptibles d'être équipées d'ombrières. L'implantation des ombrières, non définie à ce jour, prendra en compte les résultats des analyses environnementales et paysagères ainsi que les recommandations issues de la concertation et des retours des agriculteurs.



Votre expression

Localisation : Commune de Valeilles (82)

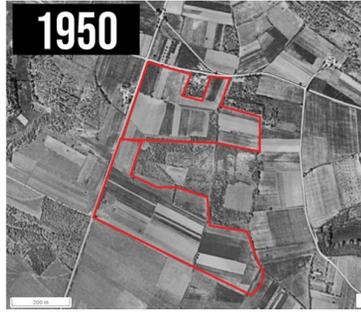
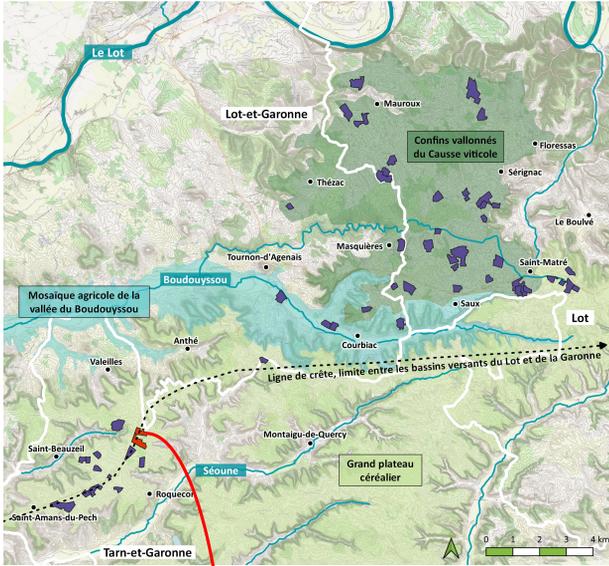
Merci d'utiliser les numéros de parcelles concernées

Questions	
Remarques	
Propositions	

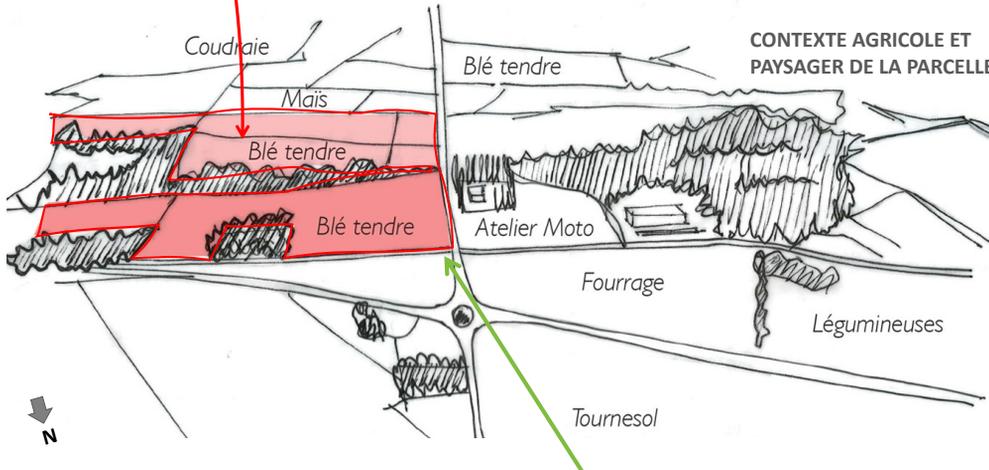
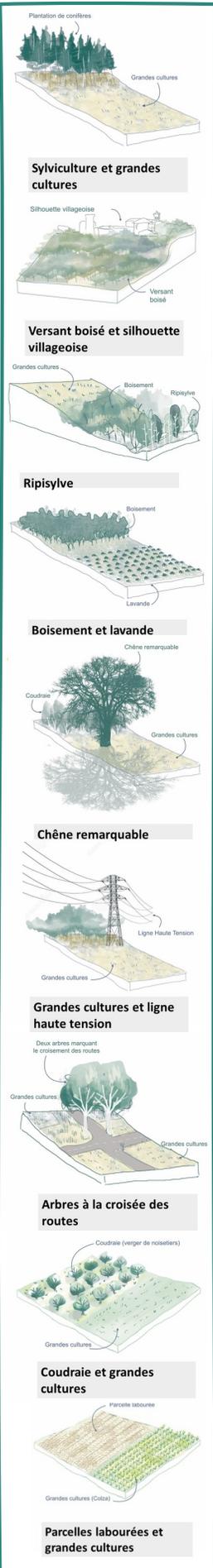
DU TERRITOIRE A LA PARCELLE – Exemple du plateau céréalier

LOCALISATION DE LA PARCELLE EXEMPLE

OCCUPATION DU SOL ENTRE 1950 ET AUJOURD'HUI



FORMES VÉGÉTALES DU PLATEAU CÉRÉALIER



VUE PANORAMIQUE DE LA PARCELLE DEPUIS LA ROUTE D656



Après avoir caractériser les enjeux de l'entité paysagère, il est essentiel de comprendre les formes végétales présentes afin d'établir des orientations paysagères.

Les paysages d'aujourd'hui découlent des pratiques humaines et particulièrement des pratiques agricoles en place sur ce territoire. Cette évolution constante des paysages nous amène à nous poser les questions suivantes : **Quelles ont été les évolutions passées et quelles seront celles à venir ? Quel sera le paysage de demain et après-demain ?**

Enjeux du plateau céréalier :

- Conserver la place de l'arbre au sein des cultures
- Penser la viabilité des systèmes agricoles en place au regard des changements en cours
- Préserver le bâti agricole isolé
- Veiller aux perceptions depuis les axes routiers et pédestres

Votre expression

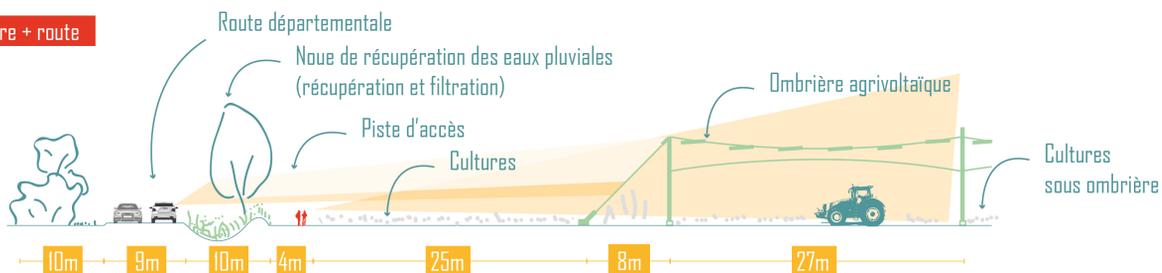
Paysage 1/3

Questions	
Remarques	
Propositions	

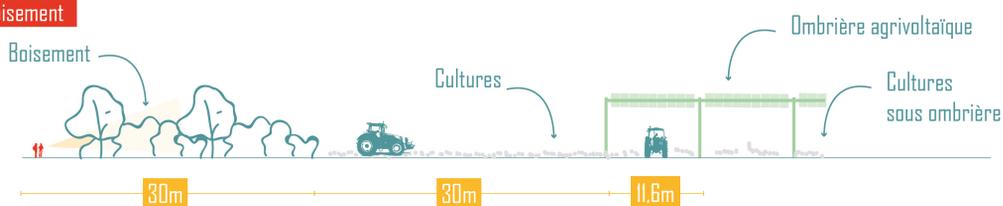
INTERACTIONS ET PERCEPTIONS A L'ECHELLE DE LA PARCELLE

EXEMPLES D'INTERACTIONS ENTRE L'OMBRIERE ET SON CONTEXTE, QUI INDUISENT DES POINTS DE VUE DIFFERENTS

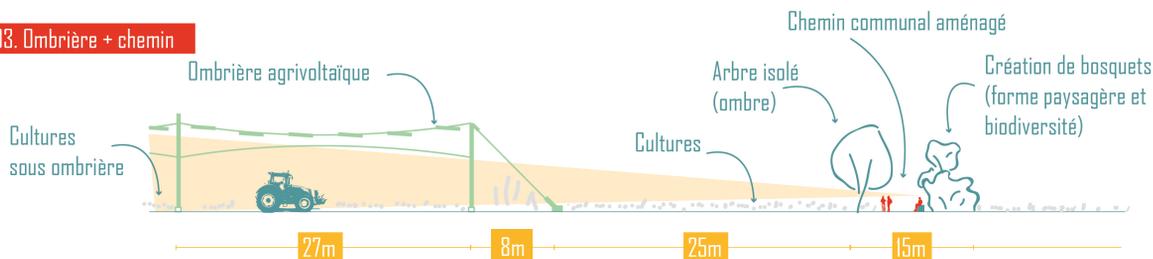
01. Ombrière + route



02. Ombrière + boisement



03. Ombrière + chemin

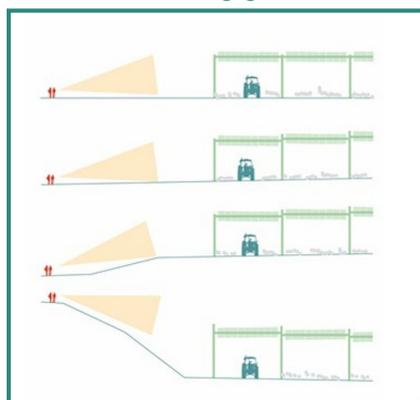


04. Ombrière + coudraie

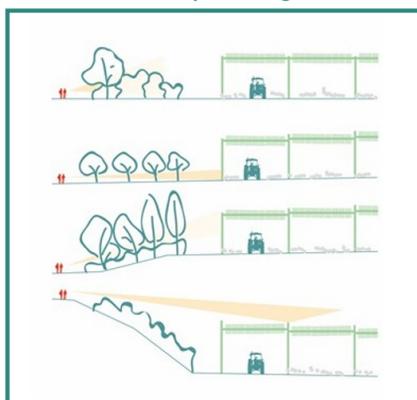


VARIATION DES PERCEPTIONS DE L'OMBRIERE EN FONCTION DU POINT DE VUE DE L'OBSERVATEUR

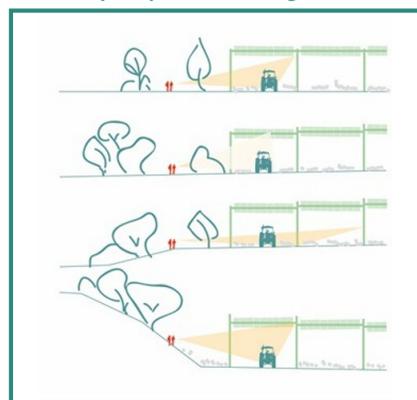
Vues dégagées



Vues filtrées par la végétation



Vues plus proches et végétalisées



Votre expression

Paysage 2/3

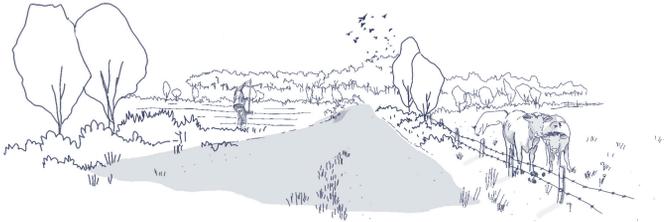
Questions	
Remarques	
Propositions	

ESQUISSEZ LES PAYSAGES AGRIVOLTAÏQUES DE DEMAIN

Voici deux points de vue permettant de comprendre l'évolution des paysages entre « hier » et aujourd'hui, et d'imaginer ceux de demain en lien avec le projet agrivoltaïque.

Comment ce projet agrivoltaïque peut-il influencer les paysages agricoles et les paysages que nous observerons, traverserons et habiterons demain ?

Hier



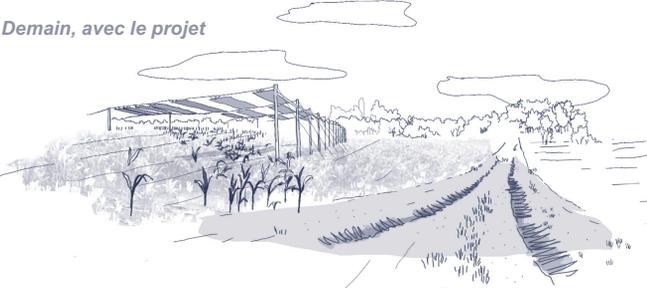
Un paysage de polyculture-élevage, caractérisé par un parcellaire en lanières, rythmé par des haies, essentielles aux productions.

Aujourd'hui



Les haies et les vaches ont quitté le paysage agricole, caractérisé aujourd'hui par de larges parcelles permettant de grandes cultures céréalières. La place de l'irrigation est visible à travers ces enrouleurs. Cependant, certaines parcelles présentent un sol abîmé, à l'image de certains chemins, marqués par les sillons formés par les véhicules agricoles.

Demain, avec le projet



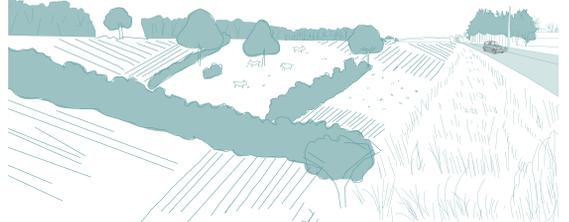
A proximité d'un chemin, une parcelle agricole accueille l'implantation d'une ombrière. Le dispositif permet le maintien des pratiques agricoles présentes sous la structure et de mieux maîtriser la ressource en eau.

Après-demain, avec le projet



L'implantation de l'ombrière peut permettre, à terme, de recomposer le paysage agricole de la parcelle et du territoire, amenant à réfléchir à l'évolution des pratiques agricoles au regard des changements globaux à venir. Il est alors nécessaire de penser aux cultures, mais aussi aux liens avec les milieux à proximité. Ici, il est question de proposer un nouveau maillage bocager, impliquant alors des parcelles plus petites, et des horizons semblables à ceux observés 70 ans plus tôt. Il est aussi question d'interroger le type de culture prenant place sous l'ombrière.

Hier



Un paysage de polyculture élevage, marqué par des parcelles bordées de haies, des boisements, des animaux, des petits véhicules...

Aujourd'hui



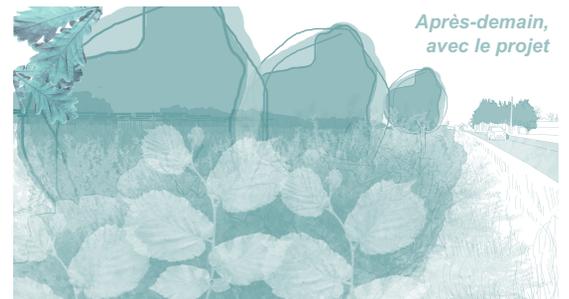
Des parcelles agrandies au profit de la mécanisation : arrachage de haies subventionné, spécialisation dans les cultures céréalières conventionnelles, ouverture des points de vue, dimensions du matériel agricole en constante augmentation.

Demain, avec le projet



L'implantation de l'ombrière en recul de la route crée un nouveau paysage et permet le maintien de l'agriculture ainsi que la production d'énergie.

Après-demain, avec le projet



L'implantation des ombrières a permis de repenser certaines activités agricoles et de recréer une trame arbustive et arborée de haies champêtres. Les cultures évoluent vers un nouveau type d'agriculture répondant au changement climatique. Les espaces sous les haubans permettent des cultures complémentaires.

Votre expression

Paysage 3/3

Questions	
Remarques	
Propositions	

LA VIE DU PROJET DANS LE TERRITOIRE

VOLONTÉ : AVOIR UN PROJET EN ADÉQUATION AVEC LE TERRITOIRE

Axe de réflexion : moins d'impacts, plus de retombées positives pour le territoire dans les phases de développement, de construction et d'exploitation du projet

VIE DU PROJET D'OMBRIÈRES LORS DE LA PHASE DE CONSTRUCTION

LIMITER LES NUISANCES ET OPTIMISER LES CHANTIERS DES OMBRIÈRES ET DU RACCORDEMENT

A titre d'exemple, quelques propositions :

- Echelonner les zones de construction
- Limiter les chemins empruntés
- Optimiser et mutualiser les zones de chantier entre plusieurs projets d'ombrières mitoyens
- Choisir des entreprises locales

Nous vous invitons à faire d'autres propositions (via le livret de concertation)

VIE DU PROJET D'OMBRIÈRES AU SEIN DU TERRITOIRE

ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE DANS LA DURÉE

A titre d'exemple, quelques propositions :

- Développer une offre touristique autour de l'agrivoltaïsme
- Travailler l'insertion du projet dans le paysage
- Faciliter l'accès aux énergies renouvelables pour tous

Nous vous invitons à faire d'autres propositions (via le livret de concertation)

VIE FINANCIÈRE DU PROJET D'OMBRIÈRES

OUVRIR LE PROJET AU TERRITOIRE

A titre d'exemple, quelques propositions :

- Financement participatif proposé aux habitants
- Réfléchir à la possibilité pour les acteurs du territoire d'investir dans le projet d'ombrières

Nous vous invitons à faire d'autres propositions (via le livret de concertation)



Votre expression

La vie du projet dans le territoire

Questions	
Remarques	
Propositions	

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Vous pouvez nous remettre votre livret aujourd'hui ou le déposer :

avant le 21/08/2022

- par mail à concertation@acceptablesavenir.eu
- ou par courrier à : *Acceptables Avenir, 20 rue Hermès, 31520 Ramonville Saint-Agne*

(une version numérique modifiable est disponible sur demande, via concertation@acceptablesavenir.eu)

Pour plus d'informations vous pouvez nous joindre au :

06 71 88 26 26



TSE
AGRI PV

